

Objectifs

Le CIRST offre un soutien aux professeur·e·s pour l'embauche d'un·e stagiaire postdoctoral·e. Le stage doit se dérouler sur une période de 12 mois, à temps plein (35h/semaine). Le CIRST garantit à la personne sélectionnée un salaire de 15 000 \$ par an. En contrepartie, un montant équivalent ou supérieur doit être offert par le ou la superviseur·e de stage.

Conditions d'admission

- ✓ Avoir obtenu un diplôme de doctorat depuis moins de 5 ans avant le début du stage postdoctoral
- ✓ Ne pas être boursier·ère des organismes gouvernementaux (CRSH, FRQSC, etc.)
- ✓ Être parrainé par au moins un membre du CIRST – idéalement deux – qui :
 - Accepte formellement d'encadrer la candidate ou le candidat dans l'avancement de ses recherches
 - Se porte garant de la faisabilité du projet
 - S'engage à lui fournir un salaire minimal de 15 000 \$ pour l'année du stage
- ✓ Les travaux de recherche entrepris dans le cadre du stage postdoctoral doivent être en lien avec les axes de recherche du CIRST
- ✓ S'engager à produire, à la fin du stage, un rapport (maximum 5 pages) résumant les retombées de la recherche postdoctorale

Critères d'évaluation

- ✓ Excellence du dossier et qualité du projet
- ✓ Intégration du projet aux thèmes de la programmation du CIRST
- ✓ Pertinence des activités proposées par le candidat durant son stage

Dépôt du dossier

Veuillez faire parvenir votre dossier complet, en version électronique, à Daniel Letendre, agent de recherche du CIRST, à l'adresse suivante : cirst@uqam.ca

Le dossier doit contenir :

- Le projet de recherche (trois pages au maximum, dans lequel l'étudiant devra étayer les objectifs spécifiques du projet, le lien de ses travaux avec les axes de recherche du CIRST et les activités de recherche prévues);
- Un calendrier prévisionnel de réalisation pour la durée du projet;
- Une lettre d'appui de la superviseuse ou du superviseur de stage;
- Un relevé de notes des études doctorales;
- Un court CV académique (formation, publications, etc.)

Date limite pour le dépôt du dossier : **17 mai 2019**